

**Attention ! Une mitsva vous est proposée et expliquée régulièrement**



## **MOUSSAR**

Beth Hamidrach TORAT HESSED VEDAVID de Saint Brice  
📧 [www.hessedvedavid.com](http://www.hessedvedavid.com)

בס"ד

### **MITOVA N° 4 : MITOVA DE DETRUIRE LE 'HAMETS**

La Torah dans Chémot 12 -15 dit : « Mais le premier jour, vous exterminerez le 'hamets de vos demeures. » Par tradition, nous savons que ce premier jour désigne le 14 Nissan, veille de Pessa'h, à partir de la moitié de la journée. Toutefois, nos sages ont demandé de réaliser une recherche du 'hamets depuis la veille au soir. La Torah interdit de posséder du 'hamets. L'habitude a été prise de vendre le 'hamets à un non juif avant le début de l'heure d'interdiction de possession du 'hamets. Certains décisionnaires disent que cette vente ne doit être faite que dans un cas de force majeure. Cependant, d'autres décisionnaires acceptent qu'on le fasse mais lorsqu'il ne s'agit pas d'un cas de force majeure. On raconte que Rabbi Réfael Mitachkanov n'avait toujours pas d'enfant après de nombreuses années de mariages. Il avait une petite distillerie où il fabriquait du whisky. Une année, le prêtre de la ville ordonna à tous les non juifs de ne pas accepter d'acheter le 'hamets des juifs. Rabbi Réfael décida alors de se déposséder de tout son whisky, et il fit savoir aux non juifs que tout celui qui voulait, pouvait venir se servir et prendre ce qu'il voulait. Il rentra alors chez lui pour passer les fêtes de Pessa'h, mais il ne dit pas un mot de tout cela à sa femme. Il passa la fête de Pessa'h dans la joie, sans se soucier de ses affaires ni du fait qu'il avait tout perdu.

**Attention ! Une mitsva vous est proposée et expliquée régulièrement**



## MOUSSAR

Beth Hamidrach TORAT HESSED VEDAVID de Saint Brice  
📄 [www.hessedvedavid.com](http://www.hessedvedavid.com)

בס"ד

Après Pessa'h, il se rendit dans son magasin et à sa grande surprise, il vit qu'aucune bouteille n'avait disparu. Soudain, il vit deux gros chiens qui, de toute évidence, avait fait le guet pendant la semaine de Pessa'h. Il comprit qu'il avait mérité un miracle du ciel. Toutefois, il ne voulait pas profiter de ce miracle. De plus, il était contrarié car il se dit qu'il avait possédé du 'hamets pendant Pessa'h. Il alla voir le Rav de la ville qui lui dit qu'il n'y avait aucun problème et qu'il pouvait tirer profit de cette production. Mais il ne voulait malgré tout pas profiter de ce whisky. Il décida d'ouvrir tous les robinets des fûts et de laisser le whisky s'écouler jusqu'à ce qu'il ne lui reste plus rien. En voyant cela, la femme de Rabbi Réfael se précipita chez le Rav pour lui dire ce qu'avait fait son mari. Le Rav fut très impressionné par le « messirout nefech », le don de soi, de Rabbi Réfael. Il la rassura et lui promit que par le mérite de ce que venait de faire son mari, elle méritera l'année prochaine d'avoir un enfant. Effectivement, l'année suivante, elle eut un garçon, par le mérite de la mitsva de détruire le 'hamets ...